

---

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 18 JANVIER 2017, À 20 HEURES  
À LA SALLE DU CONSEIL

---

1. MOMENT DE RÉFLEXION;
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
4. ADOPTION ET DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX :
  - 4.1. SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 9 NOVEMBRE 2016;
  - 4.2. SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 23 NOVEMBRE 2016;
  - 4.3. RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA) DU 17 AOÛT 2016 (PROCÈS-VERBAL MODIFIÉ);
  - 4.4. RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA) DU 29 NOVEMBRE 2016;
  - 4.5. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL DES COURS D'EAU (CRCE) DU 15 NOVEMBRE 2016;
  - 4.6. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL DE LA RURALITÉ (CRR) DU 19 DÉCEMBRE 2016;
5. AUTORISATION DU PAIEMENT DES DÉPENSES;
  - 5.1. PARTIE 1 – ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS;
  - 5.2. PARTIE 3 – ÉVALUATION FONCIÈRE;
  - 5.3. PARTIE 4 – GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES;
  - 5.4. PARTIE 5 – PROJETS DE COURS D'EAU;
6. RAPPORTS MENSUELS DES CONSEILLERS RÉGIONAUX;
7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :
  - 7.1. AVIS DE LA MRC SUR DES DOCUMENTS D'URBANISME MUNICIPAUX :
    - 7.1.1. Ville de Saint-Ours;
8. ADOPTION DE RÈGLEMENTS ET AVIS DE MOTION :
  - 8.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 256-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 253-16 CONSTITUANT LE FONDS DE ROULEMENT DE LA MRC;
  - 8.2. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 257-17 RÉPARTISSANT LES QUOTES-PARTS 2017, OU LE CAS ÉCHÉANT, PRÉSENTATION D'UN NOUVEL AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION DE CE RÈGLEMENT;
  - 8.3. PRÉSENTATION D'UN NOUVEL AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES QUOTES-PARTS ET LES ACTES DE RÉPARTITION DE L'ANNÉE 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN OU D'AMÉNAGEMENT DE CERTAINS COURS D'EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC;
  - 8.4. PRÉSENTATION D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DE TARIFICATION;
9. COMPTABILITÉ :
  - 9.1. CONFIRMATION DE PAIEMENTS DÉCOULANT DE CERTAINS ENGAGEMENTS CONTRACTUELS;
  - 9.2. CONFIRMATION DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES 2017;
10. FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) :
  - 10.1. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA MRC AUX RENCONTRES POUR DÉTERMINER LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE CE FONDS;

11. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES :

- 11.1. RÉPARTITION DES SOMMES POUR L'ANNÉE 2017
- 11.2. VOLET RURALITÉ :
  - 11.2.1. Octroi d'une contribution financière à la Coopérative de services Internet Pierre-De Saurel (enveloppe régionale);
- 11.3. VOLET RÉGIONAL :
  - 11.3.1. Octroi d'une contribution financière au Festival de la gibelotte;

12. GESTION CONTRACTUELLE :

- 12.1. MANDAT À LA FQM POUR LA RÉALISATION DU MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE, CONFORMÉMENT À LA LOI, ET MISE À JOUR DE LA STRUCTURE ET DE LA POLITIQUE SALARIALE;

13. GESTION DES COURS D'EAU :

- 13.1. APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE, S'IL Y A LIEU, DE L'ENTENTE AVEC LA MRC DES MASKOUTAINS RELATIVEMENT À LA GESTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU LEMOINE, BRANCHES 1 ET 2;
- 13.2. RATIFICATION DES GESTES POSÉS DANS LE CADRE DE LA DEMANDE D'INJONCTION PRÉSENTÉE PAR LA FERME LIBERT ET CARTIER ENR.;
- 13.3. DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS AFIN DE REMPLACER LE PONCEAU SOUS LEUR JURIDICTION (ROUTE 132);

14. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :

- 14.1. OCTROI D'UN CONTRAT, S'IL Y A LIEU, CONCERNANT L'OUTIL DE SENSIBILISATION À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES;
- 14.2. OCTROI D'UN CONTRAT, S'IL Y A LIEU, CONCERNANT LE MATÉRIEL À INSÉRER DANS LES TROUSSES D'INFORMATION DISTRIBUÉE DANS LE BAC BRUN (PLAN DE COMMUNICATION);
- 14.3. AUTORISATION DE PROCÉDER À L'ACHAT DE BACS BRUNS SUPPLÉMENTAIRES (RÉSERVE);
- 14.4. AUTORISATION DE PROCÉDER À L'ACHAT DE SACS « DÉMONSTRATEURS » À INCLURE DANS LA TROUSSE D'INFORMATION (POUR LES BACS DE COMPTOIR);

15. INFORMATIQUE :

- 15.1. ACQUISITION, S'IL Y A LIEU, D'UNE UNITÉ DE STOCKAGE CENTRALISÉE (SAN);

16. PISTE CYCLABLE RÉGIONALE :

- 16.1. ADOPTION DU RAPPORT ÉTABLISSANT LES DÉPENSES EFFECTUÉES L'ANNÉE DERNIÈRE CONCERNANT L'ENTRETIEN DE LA PISTE CYCLABLE - ROUTE VERTE NUMÉRO 3;

17. POLITIQUE CULTURELLE :

- 17.1. ADOPTION, S'IL Y A LIEU, D'UNE RÉOLUTION POUR ADHÉRER À UNE ENTENTE CULTURELLE AVEC LE CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (CALQ);

18. PROJETS SPÉCIAUX :

- 18.1. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC (3 ADMINISTRATEURS : O. GRAVEL, L. JOYAL, D. MARION);
- 18.2. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS AUX ORGANISMES SUIVANTS :
  - 18.2.1. COVABAR (J.-F. Villiard);
  - 18.2.2. Comité de coordination du chantier de la persévérance scolaire (J.-F. Villiard);
  - 18.2.3. Conseil régional de l'environnement de la Montérégie - CREM (M. Péloquin);
  - 18.2.4. Conseil montérégien de la culture et des communications - CMCC (S. Péloquin);
  - 18.2.5. Coopérative de services Internet Pierre-De Saurel (J.-F. Villiard);
  - 18.2.6. OBV Yamaska (L.-R. Joyal);
  - 18.2.7. Table de développement social / Triumvirat - PARSIS (D. Marion);

- 18.3. DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLD POUR AGIR À TITRE DE SUBSTITUT DU PRÉFET DANS LE CADRE DES DÉCISIONS PRISES RELATIVEMENT AU FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI);
  - 18.4. ADOPTION, S'IL Y A LIEU, D'UNE NOUVELLE RÉOLUTION CONCERNANT LE DOSSIER DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE;
  - 18.5. COOPÉRATIVE DE SERVICES INTERNET PIERRE-DE SAUREL :
    - 18.5.1. Renouvellement du protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière;
  - 18.6. OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL AU SOUS-SOL ET L'ISOLATION SONORE D'UN BUREAU À L'ÉTAGE;
  - 18.7. AUTORISATION, S'IL Y A LIEU, DE SIGNER LE FORMULAIRE « ENGAGEMENTS D'UN TIERS » SOUMIS PAR DESJARDINS (DOSSIER RECYCLO-CENTRE - ÉCOCENTRE);
19. RESSOURCES HUMAINES :
- 19.1. PRÉCISION CONCERNANT LA SITUATION DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 22-1601;
  - 19.2. AUTORISATION D'EMBAUCHE, S'IL Y A LIEU, DE DEUX RESSOURCES ÉTUDIANTES DANS LE CADRE DE LA MISSION : RÉDUCTION (PLAN DE COMMUNICATION DU BAC BRUN);
20. ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES;
21. EXAMEN DE LA CORRESPONDANCE;
22. EXAMEN DES INVITATIONS;
23. AFFAIRES NOUVELLES :
- 23.1. \_\_\_\_\_
  - 23.2. \_\_\_\_\_
  - 23.3. \_\_\_\_\_
  - 23.4. \_\_\_\_\_
24. PÉRIODE DE QUESTIONS;
25. LEVÉE DE LA SÉANCE.

La greffière,

  
M<sup>re</sup> Jacinthe Vallée